

NATURA 2000

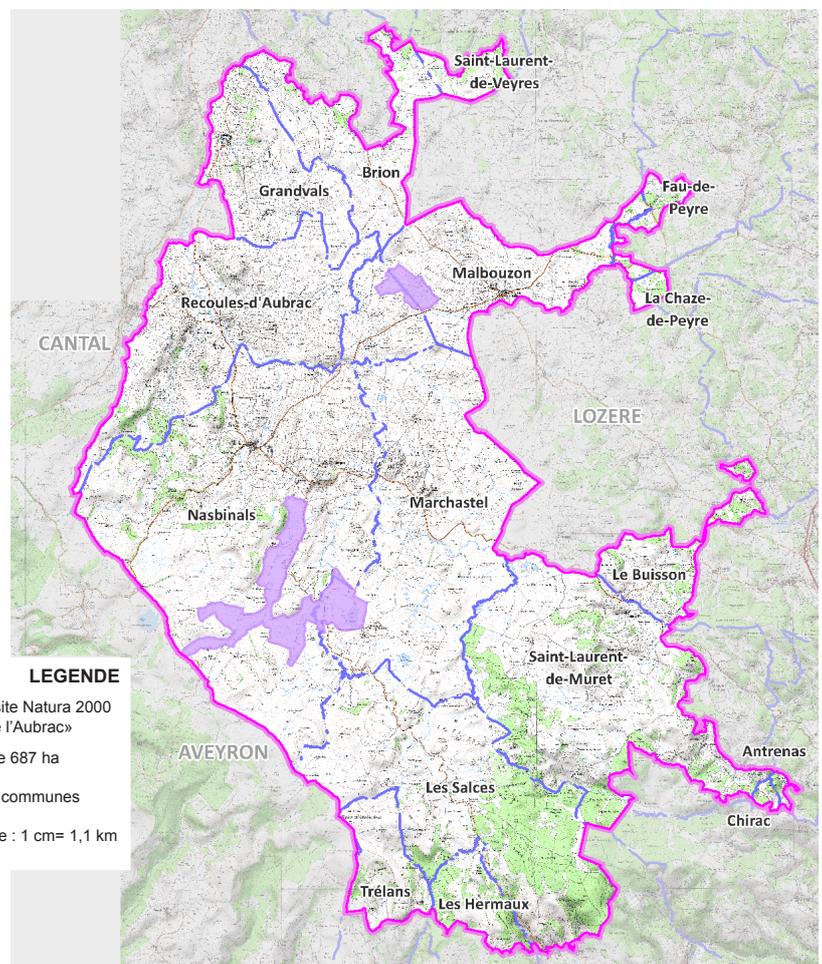
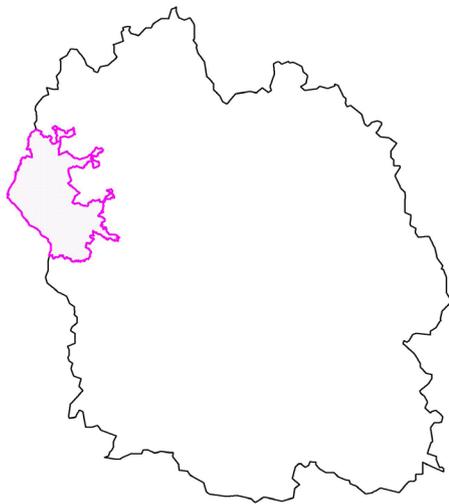
PLATEAU DE L'AUBRAC



Fiche de synthèse du Document d'objectifs

Cette fiche présente les principaux éléments du Document d'objectif (DOCOB) du site qui est disponible dans l'ensemble des mairies des 16 communes incluses dans le site Natura 2000, à la Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien, et est téléchargeable sur le site internet www.nasbinals.fr/natura.

Localisation du site



- LEGENDE**
-  Limites du site Natura 2000 «Plateau de l'Aubrac»
 -  SIC initial de 687 ha
 -  Limites des communes

Echelle : 1 cm = 1,1 km

Fiche d'identité du site

Nom :	Plateau de l'Aubrac
Code :	FR 9101352
Statut :	Site d'Intérêt ommunautaire (SIC)
Région :	Languedoc-Roussillon
Département :	Lozère (48)
Communes :	Brion, Saint-Laurent-de-Veyres, La-Fage-Montivernoux, Grandvals, Recoules-d'Aubrac, Nasbinals, Marchastel, Malbouzon, Prinsuéjols, Les Salces, Saint-Laurent-de-Muret, Le Buisson, Trelans, Les Hermaux, Chirac, Sainte-Colombe-de-Peyre, Antrenas, La-Chaze-de-Peyre, Fau-de-Peyre
Superficie :	25 471 hectares
Directive européenne :	Habitats, faune, flore
Patrimoine d'intérêt :	18 habitats naturels et 10 espèces d'intérêt communautaire
Opérateur local :	Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien
Président du COFIL :	Bernard BASTIDE
Transmission du site :	2002 (SIC de 687 ha)
A proximité :	sites Natura 2000 «Plateau de l'Aubrac aveyronnais» (12), «Aubrac» (15)

Natura 2000 en Aubrac

Né de la volonté de préserver la biodiversité européenne, le réseau Natura 2000 compte aujourd'hui plus de 25 000 sites en Europe, dont 151 en Languedoc-Roussillon.

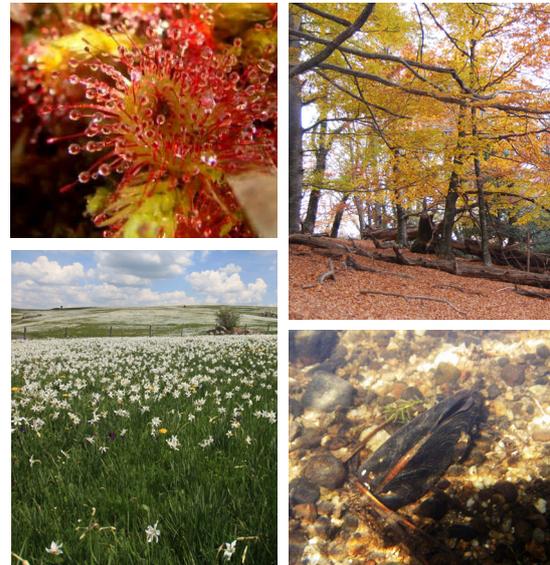
Comme l'ensemble des sites Natura 2000 français, le site FR9101352 « Plateau de l'Aubrac » possède un comité de pilotage (Copil) qui décide des actions menées sur ce territoire d'exception. Ce comité, qui regroupe les collectivités territoriales, les services de l'Etat ainsi que l'ensemble des acteurs socio-économiques concernés, se réunit une fois par an. Depuis le premier copil en 2009, la Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien a été désignée comme opératrice du site Natura 2000.

Les enjeux de conservation du site

Les deux ans d'inventaires nécessaires à la rédaction du document d'objectifs du site (ou docob) ont conforté l'exceptionnelle richesse écologique du territoire de l'aubrac, expliquée par son passé volcanique et glaciaire tout autant que par sa longue histoire d'élevage extensif.

Le docob met en exergue 18 habitats d'intérêt communautaire dont 5 sont considérés comme prioritaires. On dénombre bien sûr différents types d'habitats humides d'intérêt comme les tourbières et les prairies humides, mais également les pelouses montagnardes ou les prairies de fauches diversifiées en espèces floristiques.

Le site présente aujourd'hui 5 espèces animales et 2 espèces végétales d'intérêt communautaire, aquatiques ou liées aux zones humides parmi lesquelles la discrète Loutre d'Europe, l'Ecrevisse à pattes blanches ou la Moule perlière. En 2012, les inventaires de l'Alepe et de l'ONF permirent de préciser la présence de 3 nouvelles espèces animales d'intérêt communautaire sur le site, des chiroptères (chauves-souris) : le Petit Murin (*Myotis myotis*), le Murin à oreilles échanquées (*Myotis emarginatus*) et la Barbastelle (*Barbastella barbastellus*).



des objectifs de conservation variés

- > maintenir voire améliorer l'état de conservation des zones humides, cours d'eau et plans d'eau et leurs espèces, un enjeu majeur sur notre territoire situé en tête de bassin versant ;
- > maintenir voire améliorer l'état de conservation des prairies et landes pâturées et leurs espèces ;
- > maintenir voire améliorer l'état de conservation des habitats forestiers et leurs espèces ;
- > maintenir voire améliorer l'état de conservation des zones rocheuses et leurs espèces.

Habitats «secs» d'intérêt communautaire

Habitat	Code N2000	Surfaces	Etat de conservation sur le site	Priorité
Pelouses acidiclinales montagnardes du Massif Central	6230-4	16 356,5	Bon	1
Prairies fauchées montagnardes et subalpines du Massif Central	6520-1	2298,5	Moyen	1
Pelouses pionnières montagnardes à subalpines des dalles siliceuses du Massif Central	8230-2	121,5	Bon	1
Falaises siliceuses des Cévennes relevant de l'Anthirrhinion asarinae	8220-14	ND	ND	2
Eboulis siliceux, collinéens à montagnards des régions atlantiques et subcontinentales relevant du Galeopsion segetum	8150-1	ND	ND	3
Hêtraie-sapinière acidiphile à houx et Luzule des neiges relevant du Lozulo-fagion	9120-4	1356,5	Moyen	1
Landes acidiphiles montagnardes du Massif Central	4030-13	474	Bon	3
Landes à genêt purgatif du Massif Central	5120-1	273	Moyen	1

Habitats «humides» d'intérêt communautaire

Habitats humides	Code N2000	Surfaces	Etat de conservation sur le site	Priorité
Prés humides subatlantiques à précontinentaux, montagnards du Massif Central et des Pyrénées	6410-11	393	ND	2
Tourbières de transition Bourbiers tremblants à <i>Carex rostrata</i> Radeaux à <i>Menyanthe trifoliata</i> et <i>Potentilla palustris</i>	7140	355,5	ND	2
* Tourbières hautes actives Tapis et buttes de sphaignes avec éventuellement des chaméphytes et nanophanérophytes Buttes à buissons nains d'éricacées Communautés de tourbières à <i>Trichophorum cespitosum</i> Chenaux, cuvettes profondes Tourbières à <i>Narthecium</i> Pré-bois tourbeux	7110	1030,5	ND	1
* Marais calcaires à <i>Cladium mariscus</i> et <i>Carex davalliana</i>	7210	0	ND	3
Tourbières hautes, dégradées, susceptibles de régénération	7120	234	ND	1
Tourbières boisées * Bois de bouleaux à Sphaignes et linaigrettes * Bois tourbeux de Pins sylvestres * Bois tourbeux à <i>Pinus Rotundata</i>	91D0	16,5	ND	1
Megaphorbaies montagnardes et subalpines des Alpes, du Jura, des Vosges, et du Massif Central	6430-8	125,5	ND	2
Eaux dormantes dystrophes	3160	<2	ND	3
Eaux stagnantes à végétation vivace oligotrophique à mésotrophique montagnardes à subalpines des régions alpines	3130-1	ND	ND	1
* Forêts alluviales à <i>Alnus glutineux</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> relevant de l'Alnion <i>incanae</i>	91E0-6	18,5	Mauvais	1

Vulnérabilité et menaces

Les principaux facteurs influençant le devenir des habitats d'intérêt communautaire sont :

Landes et pelouses :

- > Fermeture des milieux par abandon du pâturage ou à contrario intensification fourragère et pastorale
- > Fertilisation excessive
- > Risque d'eutrophisation des cours d'eau enrichissement des milieux par fertilisation ou chaulage,
- > Utilisation de produits chimiques (phytosanitaires, ...)
- > Fauche parfois trop précoce (empêchant la reproduction de nombreuses espèces animales et végétales)
- > Disparition des ripisylves et haies naturelles (par arrachage, manque d'entretien)
- > Enrésinement

Zones humides :

- > Modification du fonctionnement hydrologique de certaines zones humides (travaux de drainages, création de plans d'eau, exploitation...)
- > Pratiques d'ouverture des milieux souvent inadaptées (écobuages fréquents, ...)
- > Enrichissement des milieux par fertilisation, chaulage
- > Pressions de pâturage inadaptées (surpiétinement de zones gorgées d'eau, fermeture du milieu, enlèvement destruction de certains sites par piétinement (essentiellement tremblants)



Tourbière et ses linaigrettes

Cours d'eau :

- > Effondrement des berges,
- > Colmatage des fonds et eutrophisation des cours d'eau
- > Disparition des ripisylves naturelles (par arrachage, manque d'entretien)
- > Enrésinement
- > Modification du régime hydrique des ruisseaux



Effondrement des berges et colmatage

Carrières :

- > Destruction de la couche superficielle, le « tapis racinaire » très lent à se reconstituer.
- > Mise en suspension de matières fines qui modifient les caractéristiques physiques du cours d'eau et colmatent les fonds.



Fauchage et destruction de la ripisylve

Espèces d'intérêt communautaire

Nom vernaculaire	Nom latin	Code N2000	Etat de conservation sur le site	Priorité
------------------	-----------	------------	----------------------------------	----------

Espèces végétales

Ligulaire de Sibérie	Ligularia siberica	1758	Bon	1
Fluteau nageant	Lutonium natans	1831	ND	2

Espèces animales

Ecrevisses à pattes blanches	Austropotamobius pallipes	1092	Mauvais	1
Moule perlière	Margaritifera margaritifera	1029	Mauvais	1
Chabot	Cottus gobio	1163	Moyen	2
Loutre d'Europe	Lutra lutra	1355	Bon	3
Lamproie de Planer	Lampetra planerie	1096	ND	
Grand murin	Myotis myotis	1324	ND	ND
Murin à oreilles échancrées	Myotis emarginatus	1321	ND	ND
Barbastelle d'Europe	Barbastella barbastellus	1308	ND	ND

Les principaux facteurs influençant le devenir des espèces d'intérêt communautaire sont :

Espèces végétales :

- > Destruction de l'habitat
- > Modification des conditions physico-chimiques du milieu (acidification, eutrophisation, chaulage)
- > Drainage des zones humides

Espèces animales aquatiques ou liées aux zones humides :

- > Dégradation de la qualité de l'eau, eutrophisation, augmentation de la température
- > Diminution de la diversité des profils de cours d'eau
- > Diminution de la diversité des fonds et caches, colmatage des fonds
- > Recalibrage des cours d'eau et implantation de seuils
- > Introduction d'espèces exogènes
- > Dégradation des berges et zones de reproduction (piétinement), dérangement
- > Braconnage

Espèces animales autres (chiroptères) :

- > Diminution des gîtes de reproduction et d'hibernation
- > Dérangement
- > Diminution de la disponibilité alimentaire (disparition des habitats de chasse, pesticides, vermifuges,...)
- > Modification des paysages (drainages, enrésinement...) et disparition des corridors (haies, talus, ripisylves,...)



Ligulaire de Sibérie



Eutrophisation, dégradation de la qualité de l'eau



Ecrevisse signal

pour en savoir plus ...

Contact :

Communauté de Communes de l'Aubrac Lozérien
Place du foirail
48260 NASBINALS
Tel. 09 61 26 63 88 - Fax. 04 66 31 91 76
comcomaubraclozere@live.fr
www.nasbinals.fr/natura

Autres sources d'information :

Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html>
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) du Languedoc-Roussillon : <http://www.languedoc-roussillon.developpement-durable.gouv.fr/>
Direction départementale des territoires (DDT) de Lozère : <http://www.lozere.gouv.fr/>